

Chaque groupe est responsable d'adhérer aux principes de *Mères en Prière International* **ils ne sont pas facultatifs.**

1. Aucun individu, aucun groupe n'adhérant pas à la confession de foi ou aux directives *Mères en Prière International* n'a le droit d'utiliser le nom ou le logo de *Mères en Prière International*, ni de représenter *Mères en Prière International* d'aucune manière.
2. *Mères en Prière International* n'est pas un groupe de pression, aussi importante que puisse être la cause. En aucun cas le nom de *Mères en Prière International* ne doit être associé à des engagements politiques ou sociaux.
3. La confidentialité apporte l'intégrité au mouvement de prière de *Mères en Prière International*, c'est pourquoi tous les sujets de prière doivent être tenus strictement confidentiels.
4. Les groupes de prière de *Mères en Prière International* ne doivent pas tenir leurs réunions sur le site de l'école, nous prions pour les écoles non pas dans les écoles.
5. Les groupes de *Mères en Prière International* ne doivent solliciter aucun sujet de prière, ni placer une boîte à sujets dans aucune école publique.
6. Les groupes de *Mères en Prière International* ne doivent pas utiliser les écoles publiques pour promouvoir leur ministère.
7. L'utilisation du nom ou du logo de *Mères en Prière International* est interdite. Son usage peut se faire uniquement sur autorisation écrite expresse de *Mères en Prière International*.
8. Les listes d'adresses de *Mères en Prière International* sont réservées au strict usage de *Mères en Prière International*. En aucune circonstance, elles ne peuvent être prêtées ou partagées avec des personnes, des organisations ou des groupes.
9. Aucune forme de publicité ne sera placée dans ou sur une brochure de *Mères en Prière International*.
10. Pour permettre la prière d'un seul accord sous forme de conversation et mettre en œuvre « les 4 étapes » pendant l'heure de Mères en Prière, nous renonçons aux diverses formes pratiquées et vécues dans les différentes dénominations, comme parler en langues, ainsi que d'autres formes de prières, en respectant l'unité dans la diversité. Nous faisons cela sans aucun jugement, mais par égard les unes pour les autres, pour que chaque femme puisse participer.
11. Les groupes *Mères en Prière International* ne doivent pas s'adonner au commérage, ni aux conversations critiques.
12. Les groupes de prière de *Mères en Prière International* sont spécialement prévus pour les femmes.